

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais

Sainte-Thérèse, le 4 novembre 2019

PAR COURRIEL:

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le rapport d'inspection rédigé par madame Jasmin Kroese (Rue Ogilvy à Saint-Hippolyte)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 24 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agite de :

1. Rapport d'inspection du 18 août 2019, 21 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu Répondante de la Loi sur l'accès aux documents

p.j. (24)

Direction régionale des Laurentides 260, rue Sicard, bureau 200 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4 Téléphone : 450 433-2220 Télécopieur : 450 433-1315

Courriel: <u>elena.ciocoiu@environnement.gouv.qc.ca</u> Internet: <u>www.environnement.gouv.qc.ca</u> Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec 🕶

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Laurentides

1	Identification								
	de l'intervention : 201		ure de début : 9 h 50	1	leure de fin	: 12 h 45			
	vention effectuée par	: Jasmin Kroese							
Acco	mpagné par ;					11		- 4	☑ so
1.1	Demande							_	Flan
		200700863		Type de demande :	· Plainte à	caractère er	wironn	omo	□ so
O.L.			de la plainte concer	nant la coupe d'arbres					
do		rue Ogilvy (voir histor		to a contract the second second	(100 to 100 to 1	2 -214/ -2-1-2	MA 4.14-004.2		
12	In the spinished as								
1.2	Intervention Nº d'intervention :	301412009		Town Wint and					
		7430-15-01-01937-00)	Type d'intervention № de document					
		The state of the s		nant la coupe d'arbres			un mar	écae	e au 26
ьи		rue Ogilvy (voir histor				,,			
2	Lieu concerné par l'in							LT	- +
1	Nom du lieu Nom usuel du lieu		5 rue Olgilvy Est						
	Nom usuei du lieu Nº du lieu	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -		Type de lieu : maré	cage marci	s, étang, lagi	inc		
	Localisation du lieu	1,120,000,	bec : 3560153	Type de neu : mare	cage, maral	s, etalig, lagi	ine		
	Coordonnées géograp			naux): 45,924690	406000:-74,	.0684470611	.00		
200									
3	Intervenant du lieu							lt	- +
#	Nom	Implication dans		esse postale		ervenant		de	
-+	Monsieur Christian	lieu		érente du lieu) venue Glencairn	SA	GO	-	SAG	0
1	Martineau	Propriétaire		Québec) H3W 2B3	Y204	47827	X2	075	897
				3,102,207,110,11,120					
4	Condition météo					-			□so
Desc	cription: 25°C, solei	1					T	1	
Desc	25 C, 30161						L	J Pr	écisions
	William Commence								-
5		e (R) / contactée (C)				Į1		+	□so
1	R C	Nom Christian Martinea		Fonction			de télép	ohor	ne
2			au	Propriétaire			t. 53-5	54	_
3		art. 53-54 Nicolas Guillot		Entrepreneur		Cell.:	AAN: 23. C		
3		MICOIAS GUIIIOL		Inspecteur municip	pal	Bur.:450 5	63-250)5	
5.1	Mode d'identification	an			-				
	expliqué :	☑ oui		Пода				_	
	le d'identification :	✓ verbale		non		□ s. o.			
	expliqué à/Identification		ropriétaire entrepre	preuve de statut	icinal			_	
			roprietanc, entrepre	near, mapeeteur man	icipai				
6	Plainte								□so
Plaig	gnant rencontré :	oui 🗹 non	P	laignant contacté :	□ oui	☑ non	_	-	П 30
						E3 HOII		-	
7	Photo numérique								□so
Nom	bre de photos prises s	ur le terrain : 28		lombre de photos inte	águá an an ua			_	
	in an priorios priorios	di le terram 125	- 1	ombre de photos inte	egrees au ra	ipport : 25			
Tout	es les photos intégrées	à ce rapport ont été	prises par Jasmin Kro	bese avec un appareil	photo de ty	pe Canon Po	wersho	ot A	195.
L'ori	ginal de ces photos a é	té conservé conformé	ément à la Directive :	sur la gestion des phot	os numéria	ues. La carte	mémo	ire c	le
app	pareil est demeurée en	ma possession jusqu'	au transfert des pho	tos originales sur le se	rveur centra	al.			
Les	photos sont conservées	sur le ou les réperto	ires sécurisés suivant	s : M:\Rég-15\kroia01	\7430-15-0	1-01937-00\	2010-0	Q_1/	e.
100									
Tout	es les photos apparais	sant au présent rappo	ort sont une fidèle re	orésentation de ce que	e j'ai vu sur	les lieux de l'	inspec	tion	
-					1,000	Address of the State of the Sta			

7.1	Modification apportée aux photos numérique	ues	1T	- +	□so
#	Identifications des photos	Modifications apportées			
1	IMG_0001 et IMG_0002	Montage panoramique			
2	IMG_0005, IMG_0006 et IMG_0007	Montage panoramique			
3	IMG_0008 et IMG_0009	Montage panoramique			
4	IMG_0017, IMG_0018 et IMG_0019	Montage panoramique			

8 Grille d'intervention annexée

1↑ - + ☑so

9	Autre pièce annexée a	u rapport	1↑ - + □so
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	Croquis 1. Éléments constatés au 26 rue Ogilvy Est (lot 3 560 153), Saint-Hippolyte, 2019-08-14 (1 page)
2	Document	2	Planche contact (1 page)
3	Document	3	Liste des coordonnées GPS (1 page)
4	Document	4	Fiche d'information au registre foncier (2 pages)
5	Document	5	Formulaires d'identification de milieu humide (4 pages)
6	Document	6	Lettre de l'entrepreneur datant du 4 septembre 2019 (2 pages) art. 23-2

10	Équipement utilisé		↓† - + □so
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin Dakota 10	Précision ± 3m

-		and the same and t	Co. No. Co. Co.				
11	Échantillon			11	-	+	☑ so

12 Mise en contexte

□so

Le 6 août 2019, le Ministère a reçu une plainte concernant des travaux de coupe de végétation dans un milieu humide au 26 rue Ogilvy Est, à Saint-Hippolyte; les travaux sont en cours lors de la réception de la plainte.

Le milieu humide en question a été perturbé par des travaux antérieurs, dont la construction d'un garage sur un remblai ayant émis des sédiments dans le milieu humide. Le rapport d'inspection No 401326989 décrit l'intervention relié à ces travaux. Un avis de non-conformité a été transmis à M. Christian Martineau le 12 février 2016 pour l'émission de sédiments dans un marécage. Le Ministère n'a reçu aucun plan des mesures correctives pour le manquement signifié.

Le but de la présente inspection est de vérifier le bien-fondé de la plainte concernant des travaux de coupe de végétation en milieu humide et d'effectuer un suivi pour vérifier si des travaux correctifs pour les travaux de remblayage dans un marécage et l'émission de sédiments en marécage ont été effectués.

Les milieux humides sont identifiés à l'aide du guide « Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional » publié en 2015 par le Ministère.

13 Description de l'intervention

Je me présente au 26 rue Ogilvy; il n'y a personne sur les lieux donc je procède à l'inspection. Je me dirige vers le garage situé sur un remblai d'environ 2 m de haut (lorsque je le compare à ma taille) comparé au milieu environnant vers l'est. Le remblai est stabilisé par de grandes roches et de la végétation pousse dans le bas du talus (photo 1). Je constate des signes que le sol a été raclé à l'aide d'un râteau et je constate des copeaux de bois au sol dans le talus. Je constate qu'il y a eu de la coupe de végétation dans le talus et les troncs restants ressemblent à des troncs d'aulnes rugueux; la régénération autour des troncs coupés est de l'aulne rugueux (photo 2).

En bas du talus, je constate une zone qui a été perturbée puisque je constate des sols à nu et qu'il y a absence de végétation herbacée. La zone perturbée est d'environ 15 m par 20 m (estimé à l'aide des points GPS relevés sur le terrain et géoréférencé dans l'Atlas géomatique). Dans cette zone, je constate plusieurs morceaux de troncs d'arbres (photo 3) et des débris de végétaux (photo 4) au sol dans une accumulation d'eau en surface (il y a présence de grenouilles dans cette accumulation d'eau); je constate également quelques troncs d'arbres coupés qui n'ont pas été déracinés; je constate des racines qui font surface dans la zone perturbée, indiquant que le sol a été décapé. Au nord de la zone perturbée, je constate que de la terre noire a été épandu au sol et celui-ci a été ensemencé (photo 5). Il est possible que la terre noire provienne de la zone perturbée. Dans la zone perturbée, à proximité du garage et de la rue, je constate des copeaux de bois épandus au sol à proximité d'une résurgence d'eau (photo 6 et 7). Je marche sur les copeaux de bois et je constate que l'eau revient à la surface (photo 8); le sol est donc inondé. À la limite est de la zone perturbée, je constate que la topographie remonte verticalement d'environ 30 cm de hauteur (photo 5). Au sud de la zone perturbée, je constate une ouverture dans la bande de végétation qui longe la rue Ogilvy; l'ouverture a environ 1 m de largeur et la végétation des trois strates y a été retirée (photo 9); la strate arborescente dans la bande de végétation est composé principalement d'aulnes rugueux.

Afin de déterminer si les travaux de coupe de végétation et de décapage du sol ont eu lieu dans un milieu humide, je positionne une station d'identification de milieu humide (station S1, annexe 5) dans la zone perturbée par les travaux. À noter que j'ai positionné la station à un endroit où il y avait encore présence de végétation herbacée. J'effectue un sondage de sol : il y a présence d'un horizon organique de 5 cm d'épaisseur suivi d'un horizon minéral de 0 à 20 cm, de texture sableuse et ayant une couleur gleyifié; l'horizon minérale est suivi d'un horizon organique de 20 à 35 cm (photo 10). La nappe phréatique se situe à 11 cm de profondeur. La végétation restante est typique des milieux humide, dominée par l'érable rouge, le bouleau jaune, l'onoclée sensible et la sagittaire à larges feuilles. Il s'agit d'un marécage.

13 Description de l'intervention

l'effectue des sondages de sol l'intérieur de la zone perturbée :

- Sondage 1 : Sondage positionné à l'endroit où des copeaux de bois ont été épandus; il y a absence de l'horizon organique; il y un horizon minéral de 0 à 25 cm, de texture sableuse non hydromorphe; la nappe phréatique se situe à 9 cm (GPS 244, photo 11);
- Sondage 2 : Sondage positionné à l'extrémité nord de la zone perturbée; il y a absence de l'horizon organique; il y a un horizon minéral de 0 à 35 cm, de texture sableuse non hydromorphe, suivi d'un horizon organominéral (sable mélangé à de la matière organique) de 35 à 50 cm; la nappe phréatique n'a pas été atteinte.

Je me dirige vers le nord du terrain en direction du lac Tracy, où une zone végétalisée n'a pas été perturbée par les travaux récents; je constate des troncs d'aulnes rugueux coupés et déracinés déposés dans cette zone (photo 12). Je positionne une station d'identification de milieu humide dans la zone non touchée par les travaux; la station S2 (annexe 5) est située au nord de la zone perturbée. J'effectue un sondage de sol : il y a présence d'un horizon minéral non hydromorphe de 0 à 30 cm; la nappe phréatique n'a pas été atteinte. La végétation n'est pas typique des milieux humides : je constate une strate arborescente composée principalement d'aulnes rugueux, mais il y a une régénération principalement terrestre (photos 13 et 14). Il ne s'agit pas d'un milieu humide.

J'effectue des sondages de sol à l'extérieur de la zone perturbée :

- Sondage 3: Sondage positionné dans un secteur non perturbé où il y a présence de Carex sp. et d'impatience du cap (végétation herbacée différent que dans la station S2), et où la strate arborescente est toujours dominée par l'aulne rugueux (comme à la station S2; photo 15); il y a un horizon minéral de 0 à 30 cm de texture sableuse non hydromorphe; la nappe phréatique n'a pas été atteinte (photo 16);
- Sondage 4: Sondage positionné à proximité du cabanon où il y a présence de carex sp.; il y a absence des strates arbustive et arborescente; il y a un horizon organique de 3 cm d'épaisseur, suivi d'un horizon minéral de texture sableuse non hydromorphe de 0 à 22 cm, suivi d'un horizon minéral de texture sableuse hydromorphe de 22 à 37 cm (photo 17).

Je ne constate pas de lien hydrologique qui relie le marécage au réseau hydrographique. De plus, le marécage ne se poursuit pas jusqu'au lac Tracy. Il s'agit d'un marécage isolé (marécage fermé) qui relève du Ministère.

Je vérifie les travaux de coupe de végétation qui ont eu lieu le long de la bande de végétation qui longe la rue Ogilvy (photos 18 et 19). Ces travaux ne sont pas situés dans un milieu humide; il n'y a pas de manquement à ce niveau.

Lors de la présente inspection, j'ai pu constater que le remblai qui a émis des sédiments en marécage (où le garage a été construit) était revégétalisé et il n'a pas été possible de vérifier si les sédiments en marécage étaient toujours présent dû aux nouveaux travaux de retrait de la végétation qui ont été entrepris dans le marécage.

14 Vérification complémentaire à l'intervention

□ so

Atlas géomatique

Je reporte les points GPS relevés lors de l'inspection dans l'atlas géomatique. Tous les points GPS sont situés sur le lot 3 560 153 (annexe 1).

Registre foncier

Selon les informations au registre foncier, M. Christian Martineau et Mme Sylvie Dion sont propriétaires du lot 3 560 153 depuis 2005-07-11 (annexe 4).

Vérification auprès de la Municipalité

2019-08-16: L'inspecteur municipal retourne mon appel et me fournit les informations suivantes :

- Il a effectué une inspection au 26 rue Ogilvy Est le 5 août suite à une plainte; il a pu constater qu'il y avait eu des travaux de coupe de végétation sur le terrain; les travaux étaient terminés pour la journée et il n'a pas pu identifier l'entrepreneur responsable des travaux;
- Il est retourné sur place le 12 ou 13 août suite à un signalement que les travaux avaient repris; le propriétaire l'aurait empêché de procéder à l'inspection en refusant qu'il ne pénètre sur son terrain; il n'a pas pu identifier les travaux entrepris depuis sa dernière visite.

Vérification auprès du propriétaire

2019-08-16 : J'appelle le propriétaire afin de m'informer sur les travaux qui ont eu lieux sur son terrain, spécifiquement à l'arrière de son garage. Il me fournit les informations suivantes :

- Il était au courant qu'il y avait présence d'une zone litigieuse située derrière le garage; les échanges entre ses avocats et le Ministère entre 2015 et 2016 ne lui ont pas permis d'obtenir une réponse claire sur le statut de cette zone;
- Il a mentionné ne jamais avoir eu de condamnation ou d'amende et donc, selon lui, la situation concernant l'implantation du garage et l'émission de sédiment n'était pas considérée comme non conforme; il n'a pas pensé à consulter la Ville ou le Ministère avant de faire entreprendre des travaux quelconques dans la zone litigieuse située derrière le garage;
- Il a pu obtenir une copie du rapport de Biofilia en 2018 afin de le consulter;
- Il a mentionné ne jamais avoir reçu une position claire du Ministère sur le statut de cette zone litigieuse (il y avait un changement d'un milieu humide ouvert vers un milieu humide fermé);
- Il a mentionné que le rapport de l'expert qu'il a mandaté, M art. 53-54 , n'identifie pas de milieu humide à l'endroit où le garage est implanté; il y aurait présence d'un sol hydromorphe drainé irréversible;

14 Vérification complémentaire à l'intervention

- Les travaux entrepris récemment consistaient à retirer les aulnes rugueux qui poussent et qui envahissent le terrain, le tout afin de permettre aux arbres (incluant ceux qu'il aurait plantés) de pousser davantage; il n'y a pas eu de retrait du sol;
- Il considère que ce ne sont que des travaux d'entretien du terrain et que ces travaux n'ont pas été effectués dans un milieu humide:
- M. 53-54 est l'entrepreneur qui a effectué les travaux;
- Il a mentionné qu'il y a des tuyaux de drainage installés dans le sol sur le terrain depuis 2007; ces travaux auraient été faits avec un permis de la Ville.

2019-08-21 : J'envoie un courriel au propriétaire avec un résumé de notre conversation téléphonique afin de valider les informations qu'il m'a fournies.

2019-08-23 : Le propriétaire me confirme par courriel les informations fournies lors de notre conversation téléphonique du 2019-08-16 en apportant quelques précisions et notes supplémentaires (une copie du courriel est jointe au dossier) :

- Concernant la présence d'un milieu humide, il précise qu'il existe un litige sur la présence ou non d'un milieu humide parce que leur position (celle du propriétaire et de ses avocats) diffère de celle du Ministère sur le plan historique (position légale prise par la Ville et le Ministère depuis 2005, particulièrement après 2007 suite à l'aménagement du terrain) et le plan actuel (« évaluation courante des critères biologiques établis par le Ministère dans le document de référence qu'il a publié en Novembre 2015 »);
- Concernant la non-conformité de l'émission de sédiment en milieu humide, il a reçu depuis 2005 (mais notamment en 2015 et 2016 lors de l'implantation du garage) plusieurs avis légaux de la Ville et du Ministère et ses avocats ont traité ces avis avec l'émetteur; certains avis avaient été retirés par l'émetteur tandis d'autres ont été contestés par les avocats; aucune poursuite n'avait été entamée par quelconque émetteur relativement aux avis contestés;
- Concernant le fait qu'il n'a pas consulté le Ministère ou la Ville avant d'entreprendre des travaux dans la zone litigieuse située derrière le garage, il précise qu'il n'avait pas à communiquer avec la Ville puisque ce n'est pas de sa juridiction, tel que convenu en 2007; il précise qu'il ne croit pas qu'il y ait un milieu humide et que la nature des travaux ne nécessitaient pas une consultation auprès du Ministère; il concède qu'il aurait pu contacter le Ministère au préalable puisque « la question a été litigieuse par le passé »;
- Concernant le rapport de Biofilia, il précise qu'il ne croit pas que la délimitation du milieu humide soit appropriée et que plus de 50% de la superficie du milieu humide a été délimité sur une partie plus élevée du terrain; le Ministère l'aurait avisé en 2005 que cette section du terrain ne pouvait constituer un milieu humide en raison des caractéristiques du terrain, lesquelles n'ont pas changés depuis; le rapport de Biofilia délimite le milieu humide très près du lac, ce qui ramène la question s'il s'agit d'un milieu humide ouvert ou fermé (position tranchée par le Ministère en 2005).

Vérification auprès de l'entrepreneur

2019-08-21 : J'appelle l'entrepreneur afin de m'informer sur les travaux qu'il a effectué au 26 rue Ogilvy Est, à Sainte-Hippolyte. Il me fournit les informations suivantes :

- Les travaux ont débutés le, ou vers le, 23 juillet 2019; les travaux dans la zone litigieuse sont présentement arrêtés, mais ils (son équipe de travailleurs et lui-même) poursuivent les travaux ailleurs sur le terrain pour aménager les platebandes;
- Les travaux dans la zone litigieuse consistaient à retirer les arbres envahissant pour permettre aux arbres, particulièrement les érables, de « respirer », puisque ceux-ci étaient en train de mourir; il mentionne avoir identifié des signes de maladies sur certains arbres; les arbres déracinés ont été déchiquetés et les copeaux épandus sur le terrain;
- Il travaille pour M. Martineau depuis environ 5 ans; il a un contrat annuel pour les travaux de paysagisme de son terrain; dans un contrat à part, il a été mandaté par le propriétaire cette année pour procéder à des travaux afin « d'aérer les arbres »; il a une facture à cet effet et va demander à M. Martineau de m'en fournir une copie;
- Il n'y a pas eu de retrait des sols dans la zone litigieuse, seulement le retrait d'arbres; la terre noire épandue sur d'autres parties du terrain a été apporté d'ailleurs;
- Il mentionne que son équipe de travailleurs s'est fait harceler par des passants, qu'il a appelé la police et qu'il y a un rapport de police pour cet évènement;
- Il n'était pas au courant de la situation concernant la zone litigieuse; c'est seulement après les harcèlements qu'il a contacté le propriétaire pour comprendre la situation; il ne m'a pas clairement décrit ce que le propriétaire lui a dit, mais il a su que le propriétaire est allé en cour il y a 14 ou 15 ans et qu'il aurait gagné.

2019-09-16: L'entrepreneur m'envoie par courriel une lettre datant du 4 septembre 2019 résumant les informations qu'il m'a fourni lors de la conversation du 21 août 2019; l'information contenu dans la lettre correspond avec celle mentionnée cì-haut (annexe 6).

Vérification dans SAGO et auprès de la DRAE

2019-08-21 : Je vérifie dans le système informatisé du Ministère (SAGO) si une autorisation pour des travaux en milieu humide avait été délivrée. Je n'ai trouvé aucune autorisation pour ces travaux. Après une vérification auprès de la DRAE, je reçois une confirmation verbale que le système est à jour et qu'il n'y a pas de nouvelle demande d'autorisation qui n'a été déposée.

15 Conclusion

Lors de la présente inspection, j'ai pu constater qu'il y eu travaux de retrait de la végétation (coupe et déracinement) dans un marécage; ces travaux n'ont pas été autorisés par le Ministère. Il s'agit de nouveaux travaux qui ne sont pas liés aux travaux entrepris en 2015 pour la construction du garage et pour lesquels un avis de non-conformité a été transmis pour des travaux de remblayage en marécage et émission de sédiments en marécage. Dû aux nouveau travaux de retrait de végétation, il n'a pas été possible de vérifier si les sédiments avaient été retirés du marécage; le remblai était végétalisé et stabilisé. Ainsi, il y a manquement à l'article 22 al. 1 (4) de la Loi sur la qualité de l'environnement pour des travaux de retrait de végétation dans un marécage sans autorisation.

16	Évaluation de la	gravité des conséquences des manquements constatés	11	- +	□so
1	Manquement ;	Avoir réalisé un projet, soit tous travaux, toutes constructions ou toutes autres interver milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable savoir des travaux de retrait de la végétation (coupe et déracinement) dans un marécago Ogilvy Est (lot 3 560 153), à Saint-Hippolyte	e du ministre, à		
	Référence légale :	Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 1 (4)			
		a sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun rise s travaux n'affectent pas l'être humain.	(mineur)	Degré de gra	
	Atteinte à la qualité de	e l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (n	nodéré)	Modéré	
	Les conséquences son				
	m ar re so pr	ne grande majorité de la végétation a été retirée du marécage; quelques érables rouges soi ilieu humide. Il n'y a plus de strate arbustive et très peu de végétation herbacée. Le systèm bres retirés a également été retiré et les sols sont à nu. Une couche de sol a été retirée par trait des arbres; l'hydrologie a possiblement été perturbée par le retrait de la végétation e ols, et le piétinement lors des travaux a causé la compaction des sols. L'habitat de la faune a resqu'entièrement éliminé; j'ai constaté la présence de grenouilles dans les accumulations inspection. À noter que le marécage a été entièrement perturbé par les travaux.	ne racinaire des r endroits avec le t d'une partie des a été	Gravité object manquemer catégori B	nt de
		u touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)			
	Ca	s'agit d'un marécage qui a subì plusieurs perturbations incluant l'implantation d'un garage lusé de l'émission de sédiment dans le marécage. Il s'agit d'un marécage de petite superfic drologique.			
16.3					
Z	Un manquement c dernières années e Ce ou ces manque catégorie B (art. ar marécage) Un constat d'infrac	u des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. ments sont les suivants: ANC 401327602 (2016-02-12), manquements commis entre le 16 t. 115.25 (2) (22 al. 2) LQE, travaux de remblayage dans un marécage) et de catégorie A (2) et des constats d'infraction ont été signifié par un procureur au contrevenant pour un de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années.	novembre 2015 et le 0 al. 2 LQE, émission d	18 décembre 20 de sédiments dar	015 de ns un
1	Cette infraction ou	ces infractions sont les suivantes :			
		ment commis par le contrevenant a été constaté le même jour.			
	Autre facteur aggr	avant à considérer :			
16.	2 Facteurs atténu	ants			☑ so
					E 30
	si, je recommande D'envoyer un En vertu de la transférer le d	traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré avec facteurs avis de non-conformité à M. Christian Martineau pour le manquement à Directive sur le traitement des manquements à la législation environnem ossier au Service des Enquêtes; a suivi de manquement avec inspection afin de s'assurer du retour à la co	l'article 22 al. 1 (4 nentale, il est recc	4); ommandé de	7
Réc	digé par : Jasmin Kro	pese Fonction: Inspe	ectrice		
Sign	nature:	Date de signatu	ire: 2019- (09-17	
18	Vérification du ra	apport d'intervention			□so
App	prouvé par : Nathali	e Tardif Fonction : Ch	nef d'équipe		□ 30
Sign	nature:		019-09-1	17	
Cor	nmentaires : Je suis en accord a	vec les recommandations formulées :			
y	Transmettre un avi	s de non-conformité			
	Transférer le dossie	r au Service des Enquêtes			
D	Préparer la synthès	e des éléments soumis en vue d'imposer une SAP afin de soumettre le do	ossier à la directri	ce régionale	
V	Effectuer le suivi de	manquement et s'assurer du retour à la conformité			
agg (4)	ravant(s), il a été co de la LQE (article 11	a direction et selon les circonstances particulières du dossier, et malgré l invenu de recommander une sanction administrative pécuniaire (SAP) po 5.25 al. 1 (2) — 1000\$ pour une personne physique), afin d'inciter la pers dissuader la répétition du manquement	our le manquemer	nt à l'article 2	22 al. 1

19 Vérification du rapport d'intervention	□ so
Approuvé par : Alain Rochon	Fonction : Directeur adjoint
Signature: Alain Racka	Date: 19-9-23
Commentaires : Selon les circonstances particulières du dossier, et malgré la présence éléments soumis pour évaluer la possibilité d'imposer une SAP, assure Enquêtes si le manquement n'est pas corrigé lors de l'inspection ou de	r le suivi du dossier et transférer le dossier au Service des



IMG_0001-0002 Panorama.jpg
Photo 1. Vue du remblai sur lequel est construit le garage (GPS 244, orientation ouest)



IMG_0004.JPG
Photo 2. Végétation coupé en bordure du remblai où le garage est construit (GPS 244, orientation sud)



IMG_0013.JPG

Photo 3. Morceaux de branches et de troncs coupés laissé au sol dans la zone des travaux; il y a peu de végétation herbacée restante (GPS 249, orientation est)



IMG_0028.JPG Photo 4. Débris de végétation laissés au sol dans une accumulation d'eau (GPS 249, orientation ouest)



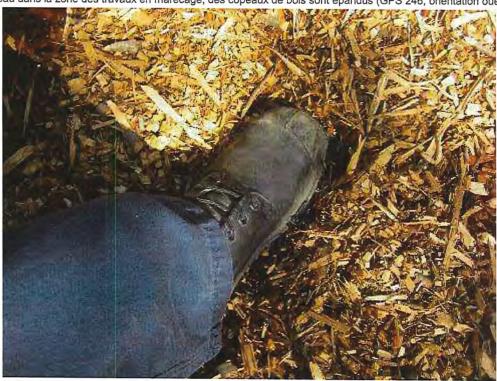
IMG_0017-0019 Panorama.jpg Photo 5. Vue générale de la zone des travaux; encerclé en jaune = zone des travaux en marécage (GPS 250, orientation ouest)





IMG_0008-0009 Panorama.jpg

Photo 7. Résurgence d'eau dans la zone des travaux en marécage; des copeaux de bois sont épandus (GPS 246, orientation ouest)



IMG_0010.JPG

Photo 8. L'eau refait surface en piétinant sur les copeaux de bois; le sol est inondé (GPS 247, orientation N/A)



IMG_0011.JPG

Photo 9. Ouverture dans la végétation qui longe la rue pour accéder au terrain (GPS 248, orientation nord)



IMG_0014.JPG
Photo 10. Sondage de sol à la station d'identification de milieu humide S1; sol hydromorphe (GPS 249, orientation N/A)



IMG_0015.JPG
Photo 11. Sondage de sol dans la zone des travaux; sol non hydromorphe (GPS 244, orientation N/A)



IMG_0020.JPG



IMG_0021.JPG
Photo 13. Végétation à la station d'identification de milieu humide S2 (GPS 252, orientation nord)



IMG_0022.JPG
Photo 14. Végétation à la station d'identification de milieu humide S2 (GPS 252, orientation sud)



IMG_0024.JPG



IMG_0023.JPG

Photo 16. Sondage de sol dans la zone non perturbée par les travaux récents; sol non hydromorphe (GPS 253, orientation N/A)



IMG_0025.JPG

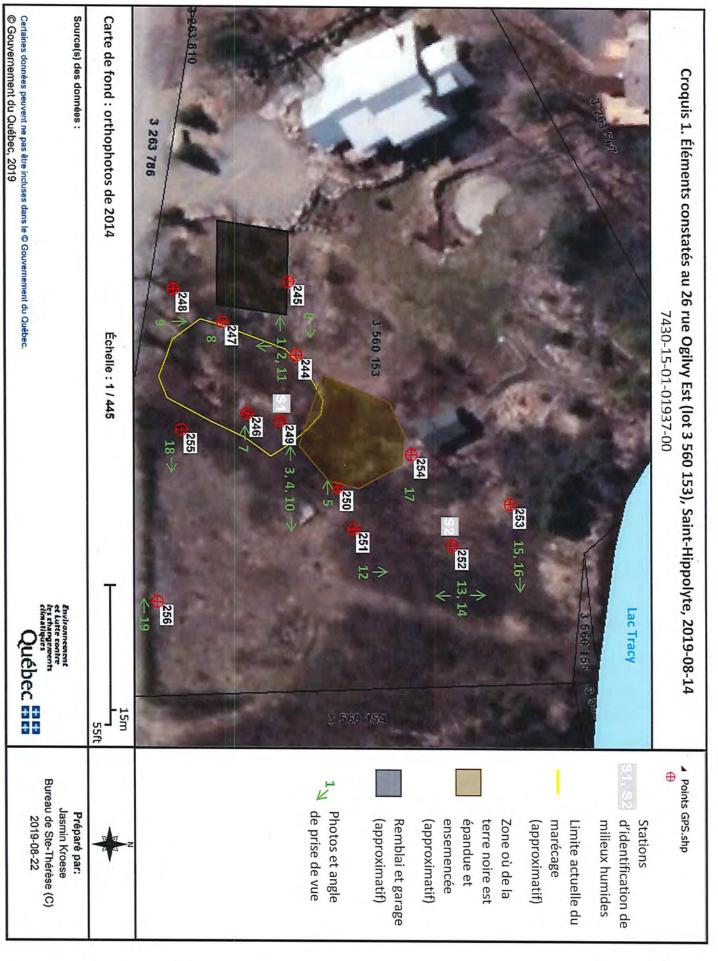
Photo 17. Sondage de sol dans la zone non perturbée par les travaux récents; sol hydromorphe 22-37cm (GPS 254, orientation N/A)



IMG_0026.JPG



IMG_0027.JPG
Photo 19. Travaux de coupe de végétation à l'extérieur du marécage (GPS 256, orientation ouest)





type	ident	Latitude		Longitude y_	y_proj	x_proj	time
WAYPOINT	244		45,92470500	-74,06854400		45,92470500	-74,06854400 2019/08/14 13:57:42
WAYPOINT	245		45,92469600	-74,06865400		45,92469600	-74,06865400 2019/08/14 14:04:46
WAYPOINT	246		45,92465500	-74,06844000		45,92465500	-74,06844000 2019/08/14 14:07:51
WAYPOINT	247		45,92462400	-74,06858600		45,92462400	-74,06858600 2019/08/14 14:10:16
WAYPOINT	248		45,92456600	-74,06862800		45,92456600	-74,06862800 2019/08/14 14:12:21
WAYPOINT	249		45,92469200	-74,06843800		45,92469200	-74,06843800 2019/08/14 14:14:40
WAYPOINT	250		45,92476200	-74,06833900		45,92476200	-74,06833900 2019/08/14 15:02:04
WAYPOINT	251		45,92478200	-74,06827900		45,92478200	-74,06827900 2019/08/14 15:12:58
WAYPOINT	252		45,92489800	-74,06826700		45,92489800	-74,06826700 2019/08/14 15:24:51
WAYPOINT	253		45,92495700	-74,06833700		45,92495700	-74,06833700 2019/08/14 16:03:02
WAYPOINT	254		45,92484200	-74,06839500		45,92484200	-74,06839500 2019/08/14 16:13:10
WAYPOINT	255		45,92458900	-74,06841400		45,92458900	-74,06841400 2019/08/14 16:26:54
WAYPOINT	256		45,92457400	-74,06813700		45,92457400	-74,06813700 2019/08/14 16:29:04

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

2019-08-20 16:00 2019-07-30 16:00 Dates de mise à jour du Registre Radiations: Droits: Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre Cadastre du Québec 2005-07-04 09:00 Circonscription foncière: Тепевоппе 3 560 153 Date d'établissement : Cadastre: Lot:

Lot(s) 3 263 568 et partie du (des) lot(s) 3 263 565.

Concordance:

Plan:

Liste des plans

Date de	Numéro Natur	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
présentation	présentation d'inscription				A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR		
2005-07-11	2005-07-11 12 507 728 Vente	Vente	Vendeur Acquéreur	T.A.F. IMMOBILIER INC. MARTINEAU, Christian	91 000,00 \$ payé		
				DION, Sylvie			
2005-07-11	12 507 728 Servitude	Servitude	Cédant	T.A.F. IMMOBILIER INC.			
			Cessionnaire	Cessionnaire MARTINEAU, Christian			
				DION, Sylvie			
2005-12-27	12 963 913 Correction	Correction	Vendeur	T.A.F. IMMOBILIER INC.	Réf.: 12 507 728		
			Acheteur	MARTINEAU, Christian			
				DION, Sylvie			
2011-06-29	18 269 737	18 269 737 Déclaration de	Défunt	DION, Sylvie	droits indivis		
		transmission	Légataire	MARTINEAU, Christian Jacques			
2018-06-20	23 935 449 Correction	Correction	1re part	T.A.F. IMMOBILIER INC.	Réf.: 604 220, 642 997		
			2e part	Martineau, Christian			

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

F	Section 1 – IDENTIFICATION				
	Numéro de station : S2 Point GPS: 252		2019-	•	
	Point GFS. LSL			(s): Jasmin Kroese	
	Photos:	. Numé	éro échantil	llon:	
ī	Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE				
	Contexte: Estuarien Marin River			acustre)	
,	Situation : Terrain plat - Haut de pente	- Bas de pe	nte - Mi p	ente - Replat - Dépression ouverte - Dépression	n fermée
i	Forme de terrain Concave Convexe	Régulier			
_	Présence de dépressions : oui - non	% de dé	•	/ % monticules :	
	La végétàtion est-elle perturbée ?	(oui)	non	Type de perturbation :	_t _ com
	Les sols sont-ils perturbés ?	oui	(O)	petri sentier due vig. herbacie se Pressions: indiquer le type de pression et la distance	e in whenen
3	L'hydrologie est-elle perturbée ?	oui	non)		
_	Est-ce un milieu anthropique ?	oui	non	Présence d'espèces exotiques envahissantes (El	ΞE) :
***************************************	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ?	oui ·	non ·	% de la placette	
_	Section 3 – HYDROLOGIE		·		
1	Eau libre de surface oui fon				
$\neg \parallel$	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau per	rmanent - co	ours d'eau i	intermittent - fossé	
. 111	Type de lien hydrologique de surface ;		,	,	
' []	1 : Source d'un cours d'eau		ennavion de	e la charge et de la 5 : Traversé par un cours d'e	
		dé	charge	,	au ·
	2 : Récepteur d'un cours d'eau	4 : En		'un cours d'eau ou 6 : Aucun cours d'eau au	
	Indicateurs primaires	Wat to the same of		dicateurs secondaires	
7	☐ Inondé ☐ Saturé d'eau dans les 30 premiers cm		. []		
	Same a can dans ics so bicinicis ou	•	=	Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol	
4 1 1 1 1	_ L∃ Lignes de démarcation d'eau (quai, rc	ches, arbres	s) 🗂	Lignes de mousses sur les troncs	
_	Lignes de démarcation d'eau (quai, ro Débris apportés par l'eau - Déposition	ches, arbres	s) nts	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés	
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition☐ Odeur de soufre (œuf pourri)	ches, arbres	s) [] nts []	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond	
	 ☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de 	oches, arbres n de sédimen	s) [] nts []	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés	,
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition☐ Odeur de soufre (œuf pourri)	oches, arbres n de sédimen	s) [] nts []	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond	·
7	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée Section 4 - SOL	oches, arbres n de sédimen es racines)	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives	
Γ	 ☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée 	oches, arbres n de sédimen es racines)	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond	
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice glevifiée et mouci	oches, arbres n de sédimen es racines) — mésique — cm hetures marq	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe :	
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) :	eches, arbres n de sédimen es racines) — mésique — cm	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection Classe de drainage :	
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch Sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa	es racines) - mésique - cm hetures marq	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection Classe de drainage : Présence de drainage	
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch Sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa Description du profil de sol (facultatif)	es racines) - mésique - cm hetures marq	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non colorination Classe de drainage : Présence de drainage	
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch Sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa Description du profil de sol (facultatif) Profondeur Horizon Texture (complètement des le complètement de sol (facultatif)	es racines) - mésique - cm hetures marq	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection cm	oui non
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch Sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa Description du profil de sol (facultatif)	es racines) - mésique - cm hetures marq cm ableuse - Orl	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection cm	oui non
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa Description du profil de sol (facultatif) Profondeur (cm)	es racines) - mésique - cm hetures marq cm ableuse - Orl	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection cm	oui non
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa Description du profil de sol (facultatif) Profondeur (cm)	oches, arbres n de sédimen es racines) - mésique - cm hetures marq cm ableuse - Ort	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection Classe de drainage : Présence de drainage interne oblique: Couleur	oui non
	☐ Débris apportés par l'eau - Déposition ☐ Odeur de soufre (œuf pourri) ☐ Litière noirâtre ☐ Effet rhizosphère (oxydation autour de ☐ Écorce érodée Section 4 - SOL Horizon organique : cm - fibrique Profondeur du roc (si observée) : Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouch sol réductique (complètement gleyifié) : Cas complexes : sols rouges - texture sa Description du profil de sol (facultatif) Profondeur (cm)	oches, arbres n de sédimen es racines) - mésique - cm hetures marq cm ableuse - Ort	s)	Lignes de mousses sur les troncs Souches hypertrophiées Lenticelles hypertrophiés Système racinaire peu profond Racines adventives Profondeur de la nappe : Non collection Classe de drainage : Présence de drainage interne oblique: Couleur	

Section 5 - VÉGÉTATION

					•
ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
Aulne nigneux		100	47	0	FACH.
Scipin bournie		2	2	7	
Censer depensation	<i>e</i> .	1	1	7	
total	<u> </u>	103	100		
Arbustive/ Régénération				,	<u>, </u>
Auhie nianeix		45	28	0	FACH
Erablo a suspe		15	9	N	
Sapin bournier		3	2	N	
Framborge Sauverer		50 30	31	0	NI
Excelerace 0		30	19	N	
Freshle de pensalvani	Cons.	3 .	2_	N.	
Spires & large femalle		10	6	N	
Thura accidentalis	<u> </u>	1		N	
total Caryer cordiforme / total		3/160		00 N	
Non ligneuse – rayon de la station pou	ur cette	strate = 1	m - 2m - !	5 m	
Solidage Sp.		20	43	0	NI
plante temle opposi	2-2	3	7	N	
Carry Sp.		3	7	N	
Onionien intermedie	AWE	10	2:1	0	NI
Incommu 52-3		5	11	N	·
Ribes Sp.		5	11	N	
4					
			-		
			ļ		-
		1 1 1			
total		M6			

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

2 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

 β (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse: Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ? oui non
Test d'indicateurs hydrologiques positif? oui non
Présence de sols hydromorphes? oui non
Cette station est-elle un MH ? oui non

Type:

Étang Marais Marécage Tourbière

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

		- IDENTIFICA	111014			radion mille		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
٠	Numero de	station: S	1					•	
	Point GPS:	249	•	-	Date: 2	29-08-14		'	
	Photos:	٠.			Nom évalua	teur(s): Jasmin	l-1		
	1 110105.	•			Numéro éch	antillan	10686	r	
	Section 2 -	- DESCRIPTION				atinitoll:			
	Contexte:	Entrod -	ON GÉNÉRALI	E DU SI	TE			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	111	-oluanen	Marin no			(acupted)			
2A	- onuation	: lerrain plat	- Haut de penf	te - Bas	de nanta	racusiie.	-		
٠,	Forme de te	errain Con	Icave Convey	(o. 1003)	ac beille - I	(acustre) Ji pente - Replat - Jier	Dépression ouve	rfe - Dánso-	
	Présence d	le dépression	ns: oui - oor	re utel	guller) Irrégi	ılier		re – Depres	sion fermée
				リー% (de dépressio	ns / % monticules :	• .		
	La végétatio	on est-elle perf	turbée ?	_		·			•
	11			्छा	ui) non	Type de perturb	ation :		
	res sois son	nt-ils perturbés	; ?	Ć0I	ui) non	= Pantag	o d'arbres/ar	busty,	•
2B	L'hydrologie	oof -ti			hon hon	Pressions: indic	lier le typo de	ed extract	Ton de s
1	- in divologie	est-elle pertu	tbée ?	(OL	non i		uer le type de press	iion et la distan	ce
	Est-ce un mi	ilieu anthropiq		Acres 1	, 110[[
	11 .	-		ou	ıi non	Présence -	•	4	
	Le milieu est	t-il affectë ner	un barrage de		.1011	i reserre diesbe	eces exotiques en	vahissantes (EFF) ·
	castor?	- oto pai	un namage de	ou	i non	%	de la placette		<i>J</i> -
	II.					70.	~~ ra hiscette	•	. * *
	Section 3 -	HYDROLOGI	E .			.1		• • •	• •
	Eau libre de			•			-		
	Lien hydral		ui) non		·			 _	
- 1	-acit try utolo	ogique : Lac -	COUrs d'agu sa	31770		•	•		
ا ہے	_		Tand a cau pe	vuuanen	II a COULD all a.				
3A	Type de lien	ı hydrologiqu	e de surface	·	it - conts dies	au intermittent - foss	é	•	
3A	Type de lien 1 : Source d'i	ı hydrologiqu	te de surface	•		au intermittent - foss			
3A	1 : Source d'i	un cours d'ea	u	•	3 : Connexion	de la chame et de te			•
. 3A	1 : Source d'i	un cours d'ea	u		3 : Connexion	de la charge et de la	5 : Traversê n	ar un cours d	'eau
. 3A	1 : Source d'u	un cours d'ear	u		3 : Connexion décharge 4 : En bordure	de la charge et de la	5 : Traversé p		'eau
3A	1 : Source d'a	un cours d'ear	u		3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d	de la charge et de la d'un cours d'eau ou eau	5 : Traversé p 6 : Aucun cou		'eau
	1 : Source d'a	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires	u 'eau	. 4	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d	de la charge et de la d'un cours d'eau ou 'eau Indicateurs second	5 : Traversé p 6 : Aucun cou	rs d'eau	'eau
	1 : Source d'a 2 : Récepteur Indicateurs X Inondé	un cours d'eau r d'un cours d' primaires	u 'eau	. 4	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d	de la charge et de la d'un cours d'eau ou 'eau' Indicateurs second	6: Aucun cou	rs d'eau	'eau
	1: Source d'a	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les	u 'eau 30 premiers cn	. 4 n	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d	de la charge et de la d'un cours d'eau ou reau l'eau l	6: Aucun cou aires	rs d'eau	'eau
	1 : Source d'i	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation	'eau 30 premiers cn	. 4 n	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d	de la charge et de la d'un cours d'eau ou 'eau 'Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors	rs d'eau	'eau
	1 : Source d'il 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf	u 'eau 30 premiers cn n d'eau (quai, ro eau - Déposition pourri)	n oches, a	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d urbres)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou reau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées	rs d'eau	'eau
	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation upportés par l'e e soufre (œuf oirâtre	u 'eau 30 premiers cn n d'eau (quai, ro eau - Déposition pourri)	n oches, a	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d urbres)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou reau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés	rs d'eau	'eau
	1 : Source d'il 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation upportés par l'e e soufre (œuf oirâtre	'eau 30 premiers cn	n oches, a	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d urbres)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou reau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés	rs d'eau	'eau
	1 : Source d'il 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation upportés par l'e e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxyd érodée	u 'eau 30 premiers cn n d'eau (quai, ro eau - Déposition pourri)	n oches, a	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d urbres)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou reau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés	rs d'eau	'eau
	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation upportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxyd èrodée	u 'eau 'eau 30 premiers cn n d'eau (quai, re eau - Déposition pourri) dation autour d	m oches, a n de séd és racina	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d urbres) liments es)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou le d'eau ou le d'eau ou le la dieurs second le Racines d'arbres le Lignes de mousse le Souches hyperic le Lenticelles hyperic le Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés	rs d'eau	'eau
	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre cosphère (oxyde) erodée	u 'eau 30 premiers cn n d'eau (quai, ro eau - Déposition pourri) dation autour d	m oches, a n de séd és racina	3 : Connexion décharge 4 : En bordure d'un plan d urbres) liments es)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou le d'eau ou le d'eau ou le la dieurs second le Racines d'arbres le Lignes de mousse le Souches hyperic le Lenticelles hyperic le Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés	rs d'eau	'eau
	1: Source d'a 2: Récepteur 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre cosphère (oxyderodée SOL anique: 5 du roc (si obs	dation autour dem - fibrique servée):	m oches, a n de séd és racino	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d urbres) liments es)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou 'eau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es	rs d'eau	
. 3B	1 : Source d' 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufire (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs	dation autour decrevée):	m oches, a n de séd és racino	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou 'eau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es	rs d'eau	
	1 : Source d' 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufire (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs	dation autour decrevée):	m oches, a n de séd és racino	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es)	de la charge et de la d'un cours d'eau ou 'eau l'eau l	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es	rs d'eau	
A 3B	1 : Source d' 2 : Récepteur 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufire (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter	dation autour deservée): eyifiée et moucent gleyifié);	m oches, a n de séd és racino en	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d trbres) liments es) marquées):	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertre Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es	rs d'eau	
A 3B	1 : Source d' 2 : Récepteur 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufire (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter	dation autour deservée): eyifiée et moucent gleyifié);	m oches, a n de séd és racino en	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d trbres) liments es) marquées):	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertre Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es	rs d'eau s du sol r de la nappe	
A 3B	1 : Source d' 2 : Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre cosphère (oxyde) condée sol anique : 5 du roc (si obs ue (matrice glu ue (complèter xes : sols rou	de de la composition del composition de la composition del composition de la composition de la composition de la composi	m oches, a n de séd és racino en	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d trbres) liments es) marquées):	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertre Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es Profondeur Classe de dr	r de la nappe ainage :	:// cm
A 3B	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation upportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter xes: sols rou du profil de s	de de la composition del composition de la composition del composition de la composition de la composition de la composi	m oches, a n de séd és racino en	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d trbres) liments es) marquées):	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertre Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es	r de la nappe ainage :	
A 3B	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufire (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter	description of the control of the co	oches, and es racino cm chetures	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es) marquées): n — Ortstein — I	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertre Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es Profondeur Classe de dr	r de la nappe ainage :	: // cm
4A	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation upportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxye èrodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter xes: sols rou du profil de s	description of the control of the co	oches, and es racino cm chetures	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d trbres) liments es) marquées):	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertro Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive cm	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés peu profond es Profondeur Classe de dr Présence d interne obl	r de la nappe ainage : e drainage ique:	cm oui non
4A	1: Source d' 2: Récepteur 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxydérodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gla ue (complèter xes: sols rou du profil de s Horizon	deau 30 premiers cn n d'eau (quai, re eau - Déposition pourri) dation autour d cm - fibrique servée): eyifiée et mouc ment gleyifié):(ges - (exture s sol (facultatif) Texture	oches, and es racino cm chetures	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es) marquées): n — Ortstein — I	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertro Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive cm	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es Profondeu Classe de dr Présence d interne obl	r de la nappe ainage :	: // cm
4A 3B	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxydérodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gla ue (complèter xes: sols rou du profil de s Horizon	deau 30 premiers cn n d'eau (quai, re eau - Déposition pourri) dation autour d cm - fibrique servée): eyifiée et mouc ment gleyifié):(ges - (exture s sol (facultatif) Texture	m oches, a n de séd és racino es rac	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es) marquées): n — Ortstein — I	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertro Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive cm	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés peu profond es Profondeur Classe de dr Présence d interne obl	r de la nappe ainage : e drainage ique:	cm oui non
4A 3B	1: Source d' 2: Récepteur 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxye erodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter xes: sols rou du profil de s Horizon	30 premiers cn n d'eau (quai, re eau - Déposition pourri) dation autour d cm - fibrique servée): eyifiée et mouc ment gleyifié):(ges - (exture s sol (facultatif) Texture	oches, and es racino cm chetures	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es) marquées): n — Ortstein— I matrice	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertro Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive cm	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es Profondeu Classe de dr Présence d interne obl	r de la nappe ainage : e drainage ique:	cui non
A 3B	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxydérodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gla ue (complèter xes: sols rou du profil de s Horizon	30 premiers cn n d'eau (quai, re eau - Déposition pourri) dation autour d cm - fibrique servée): eyifiée et mouc ment gleyifié):(ges - (exture s sol (facultatif) Texture	m oches, a n de séd és racino es rac	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es) marquées): n — Ortstein — I	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertro Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive cm	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es Profondeu Classe de dr Présence d interne obl	r de la nappe ainage : e drainage ique:	cm oui non
4A 3B	1: Source d'il 2: Récepteur Indicateurs	un cours d'eau ir d'un cours d' primaires l'eau dans les le démarcation apportés par l'é e soufre (œuf oirâtre zosphère (oxye erodée SOL anique: 5 du roc (si obs ue (matrice gle ue (complèter xes: sols rou du profil de s Horizon	30 premiers cn n d'eau (quai, re eau - Déposition pourri) dation autour d cm - fibrique servée): eyifiée et mouc ment gleyifié):(ges - (exture s sol (facultatif) Texture	m oches, a n de séd és racino es rac	3: Connexion décharge 4: En bordure d'un plan d arbres) liments es) marquées): n — Ortstein — I	de la charge et de la d'un cours d'eau ou d'eau Indicateurs second Racines d'arbres Lignes de mouss Souches hypertro Lenticelles hyper Système racinaire Racines adventive cm	6: Aucun cou aires et d'arbustes hors es sur les troncs phiées rophiés e peu profond es Profondeu Classe de dr Présence d interne obl	r de la nappe ainage : e drainage ique:	cui non

			.,		
ESPECES par strate	(m)	absolu	relatif	dominante (O/N)	
Milescopic	<u> </u>	1			
Amorescerite	7	26	49.	0	FACH
· Erable rouge			33	0.	NI
Barberin James	+	20	2	N	1.
Soule Spi			<u> </u>	N	
Aulus nigueux	 	3-	8.	N.	
Frêne noir		<u> </u>	5	, <u>/, , </u>	
	1		1:50.00		
total		<u> 61</u>	100	<u> </u>	L
Arbustive/ Régénération S	LE N	on cons	sidere		
Sapio becamier	<u> </u>	3			
Vincitanies Surras		2			
THE J	1				
	1			•	
		:			
		-			
fotal	_l	5			
Non ligneuse – rayon de la station po	ur cette	~	n - 2m - 5	m	J
	ur ocac	15	22	<u>.</u>	FACH
Onocle sensible		25	36.	o .	ORL
+ Sagittana lalifotia			3	N	AQ.
Greinine inconhy.	7		1	N	
Prele inconnu I Clon	4	2	14	7	
Prely incommy 2 Les	urt/	10		- 1 7	
Carex Sp		10	14.		-
Tresnort	·		2	<u> </u>	
Income 2.			2	· N	
					
					<u> </u>
total		. 69	100		

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

Nombre d'espèces dominantes NI

(B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes? (A>B)

NON

Description des strates

Strate arborescente:

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse: Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ? Type: (Oui) non Test d'indicateurs hydrologiques positif? non Marécage Tourbière Marais Présence de sols hydromorphes? non

(oui)

Si tourbière: Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Cette station est-elle un MH?

* la végétation a été très perturbée (beaucoup de comps re-trait de la végetation herbacie); la conche supéneure

non